



Europe : Etats des lieux de l'interdiction de fumer dans les bars, restaurants ...

Rubrique : actualités - Date : jeudi 30 décembre 2010

Allemagne : depuis juillet 2008, il est interdit de fumer dans les bars et les restaurants, à de nombreuses exceptions près : les espaces séparés et les petits pubs.

- Belgique : les mesures anti-tabac concernant hôtels et restaurants devraient être étendues aux cafés entre 2012 et 2014.
- Croatie : après une période de grâce de six mois pour les cafés et petits restaurants (moins de 50 m²), la Croatie a introduit en avril 2010 des mesures bien plus strictes.
- Danemark : depuis 2007, il est interdit de fumer dans les bars, cafés et restaurants dont la superficie excède les 100 m².
- Finlande : avec une série de mesures entrées en vigueur le 1er octobre 2010, c'est le premier pays à avoir annoncé son intention de légiférer contre le tabac en tous lieux et toutes circonstances.
- France : la cigarette est interdite dans les cafés, bars et restaurants, depuis 2008. Les terrasses ouvertes se sont du coup multipliées sur les trottoirs.
- Grande-Bretagne : depuis 2007, il est interdit de fumer dans les bars et restaurants au Pays de Galles, en Irlande du Nord, puis en Angleterre. L'Ecosse avait pris les mêmes résolutions en 2006.
- Grèce : (taux de fumeurs adultes le plus élevé d'Europe (40 %)), les mesures anti-tabac prises depuis dix ans dans les espaces publics fermés (casinos et music-halls exceptés) ne sont pas appliquées.
- Irlande : pionnière, l'Irlande est le premier pays européens à avoir interdit, en mars 2004, la consommation de tabac dans les cafés, restaurants et les pubs !
- Italie : Depuis janvier 2005, interdiction de fumer dans les cafés et restaurants.
- Macédoine : dura lex, sed lex dans ce pays où la loi anti-tabac, très stricte, s'étend jusqu'aux terrasses servant nourriture ou boissons.
- Norvège : le 1er juin 2004, la Norvège a interdit le tabac dans les bars et restaurants.
- Pays-Bas : Depuis 2008, on ne peut plus fumer là où l'on mange mais les propriétaires de bars de moins de 70 m² peuvent autoriser la cigarette, pourvu qu'ils soient seuls à servir, sans employés.
- Pologne : depuis le 15 novembre 2010, fumer dans un bar, un restaurant ou un lieu de travail, suppose qu'il dispose d'un espace séparé et ventilé.
- Serbie : les bars et les cafés les plus petits peuvent encore se déclarer fumeurs, mais les restaurants doivent

Europe : Etats des lieux de l'interdiction de fumer dans les bars, restaurants ...

avoir un lieu séparé et ventilé à cet effet.

- Slovaquie : Depuis septembre 2009, il est interdit de fumer dans les restaurants mais encore autorisé dans les pubs et les cafés.
- Turquie : interdiction étendue à tous les bars, cafés, restaurant depuis 2009

[source AFP](#)